Fiche signalétique
INTERGARD 5377 SIGNAL GREEN PART A

Bon de commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: HNA583
Date de révision de la fiche signalétique: 12/05/2011
Numéro de fiche signalétique: A1−8

1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit	INTERGARD 5377 SIGNAL GREEN PART A
Numéro de référence ventes en bloc	HNA583
Nom de la société	International Paint LLC 6001 Antoine drive Houston Texas 77091
Secours	
CHEMTREC (ÉTATS−UNIS)	(800) 424−9300
International Paint	(713) 527−3887
Centre antipoison	(800) 854−6813
Service clientèle	
International Paint	(800) 589−1267
Télécopie	(800) 631−7481

2. Identification des risques posés par le produit

Avertissement :

Classification SGH

Article	Catégorie	Risque
Inflammabilité	3	Liquide et vapeur inflammables.
Toxicité aigue (orale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (inhalation)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (ingestion)	Non classé	Sans objet
Effets corrosifs/irritation cutanés	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation oculaire	2A	Provoque une irritation oculaire grave.
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Sans objet
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	système nerveux central, reins, foie, appareil respiratoire
	2	système nerveux central
	3	Sans objet
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	système nerveux central, appareil respiratoire
	2	Sans objet
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	Non classé	Sans objet

Cancérogénicité	Non classé	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Sans objet
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

Phrases sur la sécurité

S1: Conserver sous clé.

S23: Ne pas respirer les vapeurs/brouillards de pulvérisation

S26: En cas de contact oculaire, rincer les yeux immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S27: Enlever immédiatement tout vêtement contaminé.

S28: En cas de contact cutané, laver la peau immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.

S37: Porter des gants appropriés.

S39: Porter un dispositif de protection des yeux/du visage.

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui apporter l'étiquette si possible)

S62: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et apporter et lui montrer ce contenant ou l'étiquette.

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Yeux	Risque de lésions graves aux yeux. Évitez les éclaboussures dans les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Peau	Irrite les yeux. Peut causer plus tard une irritation à la peau. Peut être nocif si absorbé par la peau.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.
Effets chroniques	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.
Classement HMIS	Santé: 3 Inflammabilité: 3 Réactivité: 0 PPE: X

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ingrédient	N° CAS	Pourcentage
Pseudo−cumène	0000095−63−6	1.0 – 10
Éthylbenzène	0000100−41−4	1.0 – 10
Acétate d'éther de monométhypropylèneglycol	0000108−65−6	1.0 – 10
Xylène (isomères o, m, p)	0001330−20−7	1.0 – 10
Kaolin	0001332−58−7	1.0 – 10
Talc	0014807−96−6	10 – 25
Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol A	0025085−99−8	25 – 50
Naphte de pétrole, aromatique léger	0064742−95−6	1.0 – 10

4. Premiers soins

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers

	contaminés à fond ou détruisez−les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti−Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

5. Lutte contre les incendies

Point d'éclair	F: 106 C: 41
Limite inférieure d'explosion (LIE)	1 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.
Guide ERG N°	128

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de lutte contre les déversements	ELIMINATE ALL IGNITION SOURCES (no smoking, flares, sparks or flames in immediate area). Use only non−sparking equipment to handle spilled material and absorbent. Do not touch or walk through spilled material. Stop leak if you can do so without risk. Prevent entry into waterways, sewers, basements or confined areas. A vapor suppressing foam may be used to reduce vapors. Absorb or cover with dry earth, sand, or other non−combustible material and transfer to containers. Use non−sparking tools to collect absorbed material.
Sécurité publique	CALL CHEMTREC at (800)−424−9300 for emergency response. Isolate spill or leak area immediately for at least 50 meters (150 feet) in all directions. Keep unauthorized personnel away. Stay upwind. Keep out of low areas. Ventilate closed spaces before entering. LARGE SPILLS: Consider initial downwind evacuation for at least 300 meters (1000 feet).
Guide ERG N°	128

7. Manipulation et entreposage

Température de stockage	Magasin entre 40 et 100 F (4−38°C).
Précautions relatives à la manipulation et au stockage	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée. Évitez les éclaboussures dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000095−63−6	Pseudo−cumène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	25 ppm TWA; 125 mg/m3 TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie

		Brésil	Aucune Limite Établie
0000100−41−4	Éthylbenzène	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA125 ppm STEL
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL800 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA125 ppm STEL
		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m3 TWA
0000108−65−6	Acétate d'éther de monométhypropylèneglycol	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	50 ppm TWA; 270 mg/m3 TWA
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0001330−20−7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA150 ppm STEL
		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m3 TWA
0001332−58−7	Kaolin	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		ACGIH	2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and
		NIOSH	10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and
		Mexique	10 mg/m3 TWA20 mg/m3 STEL
		Brésil	Aucune Limite Établie
0014807−96−6	Talc	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and
		NIOSH	2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and
		Mexique	2 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0025085−99−8	Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol A	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0064742−95−6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Aucune Limite Établie

		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000095−63−6	Pseudo−cumène	NIOSH:	Aucune Limite Établie
0000100−41−4	Éthylbenzène	NIOSH:	yeux peau
0000108−65−6	Acétate d'éther de monométhypropylèneglycol	NIOSH:	Aucune Limite Établie
0001330−20−7	Xylène (isomères o, m, p)	NIOSH:	Central nervous system depressant; respiratory and yeux irritation
0001332−58−7	Kaolin	NIOSH:	peau and mucous membrane injury respiratory effects
0014807−96−6	Talc	NIOSH:	(containing asbestos); Fibrotic pneumoconiosis; (containing no asbestos); Nonmalignant respiratory effects
0025085−99−8	Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol A	NIOSH:	Aucune Limite Établie
0064742−95−6	Naphte de pétrole, aromatique léger	NIOSH:	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000095−63−6	Pseudo−cumène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000100−41−4	Éthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000108−65−6	Acétate d'éther de monométhypropylèneglycol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0001330−20−7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0001332−58−7	Kaolin	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0014807−96−6	Talc	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0025085−99−8	Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol A	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0064742−95−6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No

		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

Respiratoire	Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez−vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au−dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États−Unis au 1−800−243−4630, au Canada composez le 1−800−267−4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.
Yeux	Évitez les éclaboussures dans les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Peau	On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Contrôles d'ingénierie	Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.
Autres pratiques de travail	Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez−vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide Coloured
pH	Aucune Limite Établie
Densité	1.41
Point d'ébullition F	279
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
Vitesse d'évaporation	Plus lent que l'éther

10. Stabilité et réactivité

Généralités	Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.
Matières incompatibles	Agents oxydants puissants.
Décomposition dangereuse	Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
Pseudo−cumène – (0000095−63−6)	3,400.00, Rat – Catégorie: 5	3,160.00, Lapin – Catégorie: 5	−−−
Éthylbenzène – (0000100−41−4)	3,500.00, Rat – Catégorie: 5	15,354.00, Lapin – Catégorie: NA	17.20, Rat – Catégorie: 4
Acétate d'éther de monométhypropylèneglycol – (0000108−65−6)	8,532.00, Rat – Catégorie: NA	5,000.00, Lapin – Catégorie: 5	−−−
Xylène (isomères o, m, p) – (0001330−20−7)	4,300.00, Rat – Catégorie: 5	1,700.00, Lapin – Catégorie: 4	29.08, rat – Catégorie: NA
Kaolin – (0001332−58−7)	−−−	−−−	−−−
Talc – (0014807−96−6)	−−−	−−−	−−−
Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol A – (0025085−99−8)	−−−	−−−	−−−
Naphte de pétrole, aromatique léger – (0064742−95−6)	8,400.00, Rat – Catégorie: NA	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	5.20, Rat – Catégorie: 3

Généralités — AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez−vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

12. Données écologiques

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez−vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national)

Désignation exacte pour l'expédition DOT	PEINTURE
Classe de danger DOT	3
Numéro UN / NA :	UN 1263
Groupe d'emballage DOT	III
CERCLA/DOT Quantité à déclarer	137 gal. / 1615 lb

IMO / IMDG (transport maritime)

Désignation exacte pour l'expédition IMDG	PEINTURE
Classe de danger IMDG	3 – Liquide combustible et inflammable
Numéro UN / NA :	UN 1263
Groupe d'emballage IMDG	III
Code de référence système	2

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les règlementations — La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B3;D2B

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Pseudo−cumène

Éthylbenzène

Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Pseudo−cumène

Éthylbenzène

Kaolin

Talc

Xylène (isomères o, m, p)

Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Pseudo−cumène

Éthylbenzène

Kaolin

Talc

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island:

Éthylbenzène

Kaolin

Carbonate de magnésium

Talc

Xylène (isomères o, m, p)

Statut RCRA:

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Pseudo−cumène

Éthylbenzène

Kaolin

Talc

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Aluminium

Noir de carbone

Cumène

Éthylbenzène

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Pseudo−cumène

Éthylbenzène

Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 − Substances carcinogènes:

Noir de carbone

Cumène

Éthylbenzène

Nickel

Proposition 65 − Toxines reproductrices femelles:
(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 − Toxines reproductrices mâles:
(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 − Toxines de croissance:
(aucun ingrédient indiqué)

Phrases sur la nature des risques
R36/38: Irritant oculaire et cutané.

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.